



COMMUNE D'ARZIER – LE MUIDS

Conseil Communale

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal N°.17/2020 :
« Demande de crédit de CHF 300'000.—TTC pour la réfection de la toiture et la mise en conformité de l'évacuation des eaux usées du Croue ».

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 24 novembre 2020 pour étudier le préavis susmentionné en présence de Monsieur le Municipal Nicolas Ray. La commission tient à le remercier pour ces explications et sa disponibilité.

Commentaires généraux

La commission relève que la municipalité a mis en pratique les connaissances liées aux erreurs du passé, ainsi que le fait d'avoir fait appel à un bureau extérieur pour le suivi du chantier.

Propositions d'amendements

Aucune.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 17/2020 et en avoir débattu,
La commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 24 novembre 2020.

Madame Natacha RUFFET, Présidente

Monsieur Philippe ESSEIVA

Monsieur François BAUMGARTNER

Monsieur Benoit ZBINDEN, Excusé

Monsieur Claude ROSSIER, Excusé